

Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats

Décembre 2015 - n° 5

OSONS le DIRE

Vaylats vit une ère nouvelle. En effet depuis plusieurs années, nos élus ne se sont heurtés à aucune opposition et ont géré notre commune à leur guise.

Or depuis mars 2014, une nouvelle donne est apparue. Une opposition extérieure se manifeste au travers de notre « Collectif pour la Défense des Intérêts Communaux ».

Il faut donc s'y habituer et cela semble bien contrarier un peu les habitudes.

D'ailleurs si l'on se réfère à l'édito du Maire dans le bulletin n°3, celui-ci se fait le porte-parole de certains de nos lecteurs apparemment gênés par « le D.I.C. ».

Sachez tout d'abord que nous ne sommes pas en quête de droit de réponse, notre seul objectif est rappelons le :

- de veiller au bon déroulement des actions communales,
- d'avoir une mission d'information auprès de nos concitoyens, conformément à nos engagements que nous tenons à respecter.

A ce propos, si vous le souhaitez, nous vous invitons à visiter notre site internet à l'adresse **<http://collectifdic.e-monsite.com>**.

Vous pouvez nous adresser vos observations ou commentaires et poser toutes les questions qui vous préoccupent. Un formulaire y est à votre disposition.

Si on reprend en synthèse les propos dans l'édito du bulletin n°3 de Vaylats à la Une, « nous fermerons cette parenthèse » non sans vous interpeller sur le point suivant :

- « à Vaylats, doit-on faire preuve d'une action constructive quelconque pour avoir le droit de s'exprimer ? ».

OSONS le FAIRE

A la lecture du dernier bulletin « Vaylats à la Une », plusieurs questions se posent à nous.

1. Aucune mention n'est faite concernant la continuité des travaux de l'église, ainsi que son financement.

Où en est-on ?

2. Aucune mention également, concernant l'aménagement de sécurité de la D19 dans la traverse du village

Où en est-on ?

3. Le P.C.S. est-il finalisé ? Là aussi, aucune communication n'a été faite à ce sujet.

Où en est-on ?

4. Le bulletin n°3 de « Vaylats à la Une » consacre 2 pages au projet de mise aux normes et d'extension de la salle polyvalente.
A noter que l'esquisse de l'Avant Projet Sommaire présentée est peu explicite et manque de clarté.

**Le projet final sera-t-il porté à la connaissance des habitants ?
Sous quelle forme ?**

**Question majeure : quel est le montant du budget engagé ?
Quel financement est prévu pour cette opération ?**

5. L'isolation de la Mairie, qui n'a jamais fait partie d'un quelconque programme, semble être dans les projets à venir.

**Quels sont, autre que la Mairie, les bâtiments communaux concernés par le futur chauffage collectif ?
Pour quel budget ?
Qui finance ?**

6. Pour l'achat de la maison « BACH », la municipalité a effectué un prêt de 150 000 € sur 240 mois au taux de 2,45 %.
Cela fait un endettement de l'ordre de 650 à 700 € mensuels pendant 20 ans.
De plus, cette maison nécessitera des travaux supplémentaires de mises aux normes.

Pour quelle utilisation ? Quel montant supplémentaire ?

**La commune a-t-elle les moyens dans un contexte de diminution des dotations nationales (moins 30 000 € sur 3 ans) de supporter ce type d'endettement ?
(achat et travaux)**

**Quel est le projet communal lié à cet achat ?
Etait-ce vraiment une priorité ?**

Faisant état de plusieurs projets en cours ou à venir pour notre commune, l'équipe municipale doit prévoir une réunion publique d'information précisant clairement :

- l'intérêt collectif de l'ensemble de ses projets
- les montants des dépenses publiques affectés.

Aucune communication n'a été faite à ce jour, contrairement aux engagements pris.

Nos impôts en dépendent !!!

Face à toutes ces questions,

le D.I.C. s'interroge....

.... Et Vous, qu'en pensez-vous ?

Le Collectif D.I.C.